Lachine
Montréal

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

A V I S est par les présentes donné par le soussigné qu'à la séance ordinaire qui aura lieu le 2 avril 2024, à 19 h, en la salle du conseil située au 1800, boulevard Saint-Joseph, le conseil d'arrondissement statuera sur une demande de dérogation mineure au *Règlement numéro 2710 sur le zonage* concernant l'immeuble sis au 1246-1268, rue Notre-Dame, sur le lot portant le numéro 2 133 139 du cadastre du Québec.

Cette demande de dérogation a pour objet de :

- Permettre une marge de recul de 2,96 mètres, et ce, bien que la grille des normes d'implantation (15B/38B) de la zone C-415 du *Règlement de zonage numéro 2710* prévoie une marge de recul arrière minimale de 3 mètres pour les usages résidentiels et les usages mixtes.

Au cours de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande de dérogation mineure.

Toute personne qui désire obtenir des renseignements relativement à cette demande peut également communiquer avec la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises au (514) 639-2140.

Fait à Montréal, arrondissement de Lachine, ce 15 mars 2024.

Fredy Enrique Alzate Posada
Secrétaire d'arrondissement
Arrondissement de Lachine